

mépac



Saguenay-Lac-St-Jean
Chibougamau-Chapais

**Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais**
2155, de la Peltrie C.P. 22012
Jonquière, Québec, G8A 2K4
Tél.: (418) 547-2102 poste 234
Télé.: (418) 547-2565
Courriel: steve@mepac.qc.ca

Opinion du lecteur
Journal Le Quotidien

JAMAIS DEUX SANS TROIS!

La nouvelle qu'une loi spéciale allait être votée à l'Assemblée nationale du Québec a été accueillie sans grande surprise. Malgré une mobilisation impressionnante de la part des employés du secteur public en pleine négociation, le gouvernement continue sa tradition d'imposer ses lois en vitesse. En effet, depuis qu'il a été mis au pouvoir, le gouvernement Charest célèbre la période des Fêtes avec l'adoption de lois sous le baïllon. Cette année ne fait pas exception, puisqu'il a récidivé avec une loi spéciale pour les employés du secteur public et l'adoption du très controversé projet de loi 124 sur les CPE.

Nous vivons sous un régime social démocrate dites-vous? Rien n'est moins sûr, à moins de considérer que le fait d'aller voter de temps en temps est suffisant pour avoir la conscience tranquille en matière de démocratie et se dire que notre devoir de citoyennes et de citoyen est accompli. Alors comment expliquer deux baïllons de suite, une loi spéciale et l'adoption d'un projet de loi des plus controversés (124). Sans oublier la non application de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, votée unanimement par l'assemblée nationale en décembre 2002. Comment ce gouvernement peut-il poursuivre dans cette voie alors que son taux de satisfaction demeure sous la barre des 30%?

Les négociations dans le secteur public étaient prévues depuis longtemps. Nous trouvons aberrant de voir des gens critiquer les moyens de pression, les mobilisations et les demandes de ces « syndiqués », sous prétexte qu'ils dérangent ou nous « prennent en otage ». Avant de parler d'otage, ayons une petite pensée pour les personnes en Irak. Où est donc passée cette solidarité, qui a l'air de sortir d'un chapeau magique lorsqu'arrive le temps des Fêtes avec la guignolée ou lors d'événements tragiques tels des catastrophes naturelles? L'amélioration des conditions de vie et de travail font également partie des responsabilités collectives. Elles font partie du bien commun.

La présidente du Conseil du Trésor, madame Forget ne voulait en aucun cas sortir de son cadre financier sous prétexte de devoir augmenter les impôts et les taxes. Le pire, c'est que les baisses d'impôts profitent qu'aux riches et aux grosses compagnies. Il ne faut pas oublier non plus que les impôts créent notre richesse collective pour une bonne partie et que c'est avec cet argent que nous pouvons nous payer des services publics de qualité, desservis par ces « employés du secteur public », acteurs essentiels dans notre société.

Nous levons notre chapeau devant ces personnes qui ont su se tenir debout devant ce mur libéral et devant la fermeture à toute amélioration significative du tissu social des québécoises et des québécois.

Steeve Émond

Coordonnateur régional du MÉPAC

(Table régionale en éducation populaire autonome)